

Barème Transaction

Les honoraires se calculent sur le prix de vente demandé au vendeur (mandat confiance ou simple*), TVA au taux en vigueur
*Nous consulter pour les conditions générales du mandat

Prix de vente demandé inférieur à 40.000 €	4.000,00 TTC
Prix de vente demandé de 40.001 € à 100.000 €	6,5% TTC avec un minimum de 5.000,00 € TTC
Prix de vente demandé de 100.001 € à 150.000 €	6 % TTC
Prix de vente demandé de 150.001 € à 250.000 €	5,5 % TTC
Prix de vente demandé de 250.001 € à 300.000 €	5 % TTC
Prix de vente demandé de 300.001 € à 350.000 €	4,80 % TTC
Prix de vente demandé au-delà de 350.001 €	4,50 % TTC

Barème Location

Rédaction d'actes états des lieux (habitation principale selon décret 2013-392 du 10 mai 2013)

facturation partagée 50% locataire-50% propriétaire

RÉDACTION Etat des lieux d'habitation par m ² de surface habitable	6 € TTC (5 % HT)
---	------------------

Honoraires d'entremise et de négociation local à usage d'habitation (facturation au bailleur)

Pour une pièce principale	50 € TTC (41,67 € HT)
Pour deux pièces principales	75 TTC (62,50 € HT)
Pour trois pièces principales	100 € TTC (83,34 € HT)
A partir de quatre pièces principales	150 TTC (125 € HT)

Local à usage Commercial ou Professionnel (facturation au Locataire)

Rédaction de bail commercial hors frais d'enregistrement	390 € TTC (325 € HT)
Frais d'enregistrement	100 % des frais réels
ÉTAT DES LIEUX pour 1 pièce à usage commercial ou professionnel < à 50m ²	110 € TTC (92 € HT)
Par pièce supplémentaire, ou tranche de 50m ² à usage commercial ou professionnel	16,80 TTC (14 € HT)
Avenant / renouvellement bail commercial ou professionnel hors frais d'enregistrement	110 € TTC (92 € HT)
Frais d'enregistrement	100 % des frais réels

Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction du bail : Local à usage d'Habitation principale

(facturation partagée 50% locataire et 50% Propriétaire)

par m ² habitable Zone tendue : Agglomération Meaux : Meaux, Crégy les Meaux, Nanteuil les Meaux, Poincy, Trilport, Villenoy	20 € TTC (16,67 € HT)
par m ² habitable en zone non tendue	16 TTC (13,37 € HT)

Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction du bail : Local à usage Commercial ou Professionnel

(facturation au Locataire)

Du loyer annuel	12 % TTC (10 % HT)
-----------------	--------------------

Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction du bail : Local autre (ex parking garage etc

(facturation égale au Propriétaire et au Locataire)

Du loyer annuel	12 % TTC (10 % HT)
-----------------	--------------------

Barème Gestion Locative

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement	6,9 %	7,9 %	
En % HT de l'encaissement	5,75 %	6,58 %	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocations et délivrance des quittances et reçus	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	
Révision annuelle des loyers	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	
Virement mensuel des fonds perçus	●	●	
Rédition mensuelle des comptes	●	●	
Règlement des factures fournisseurs (artisans, syndic...)	●	●	
Demande annuelle de toute attestation (MRH, cheminée, chaudière...)	●	●	
Demande de devis pour travaux au-delà de 150 € HT	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 150 € HT	●	●	
Visite Conseil	●	●	
Commande et suivi du dossier technique	●	●	
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Coût hors forfait
Frais d'entretien d'immeuble en Monopropriété	○	○	2% TTC
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	○	50 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais du commissaire de justice et d'avocat à la charge du propriétaire), pour locataire sans GLI	○	●	150 € TTC/dossier
Frais de bureau	○	○	15 € TTC/an
Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle des travaux	○	●	100 € TTC/dossier
Gestion technique d'entretien courant supérieur à 150 € HT et inférieur à 1250 € HT : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	●	90 € TTC + 4% TTC du montant des travaux HT
Gestion technique des travaux supérieurs à 1 250 € HT : ordre de service, demande de devis, suivi et contrôle des travaux	○	○	90 € TTC + 4% TTC du montant des travaux HT
Montage d'un dossier de subventions, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	250 € TTC/dossier
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles	○	○	90 € TTC/heure
Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)	○	○	50 € TTC
Frais pour clôture de compte suite résiliation du mandat de gestion (sauf en cas de mandat de vente confiance signé avec Century 21 ICM immobilier)	○	○	120 € TTC
Etat des lieux de sortie en cas de fin de gestion (sauf en cas de mandat de vente confiance signé avec Century 21 ICM immobilier)	○	○	3 € TTC/m ² (logement vide) 5 € TTC/m ² (logement meublé)
Assurance Loyers Impayés	○	○	2,5 % TTC (sur les montants appelés au locataire)
Constitution, suivi du dossier, déclaration de transfert « Permis de louer »	○	○	90 € TTC/permis
Accompagnement réception bien neuf et suivi des levées de réserves	○	●	90 € TTC/bien
Visite triennale du bien (sous réserve de l'accord du locataire)	○	○	100 € TTC/heure

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

Barème Syndic de Copropriété

HONORAIRES SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ	Montant Euros HT (1)	Montant Euros TTC (2)
HONORAIRES DE BASE		
Rappel du forfait de gestion courante pour immeuble de moins de 10 lots, au-delà honoraires variables selon le nombre de lots de l'immeuble	1.500,00 €	1.800,00 €
HONORAIRES ANNEXES		
Honoraires pour vacation (pendant les heures ouvrables) (Syndic, collaborateur, secrétariat, suivi de tout contentieux autre que recouvrement, mission particulière hors gestion courante)	66,67 €	80,00 €
Honoraires pour vacation (en dehors des heures ouvrables) (Syndic, collaborateur, secrétariat, suivi de tout contentieux autre que recouvrement, mission particulière hors gestion courante)	83,34 €	100,00 €
Gestion des impayés (aux frais du débiteur)		
▪ Mise en demeure	15,00 €	18,00 €
▪ Remise du dossier à l'huissier / à l'avocat	100,00 €	120,00 €
▪ Injonction de payer / Prise ou mainlevée d'hypothèque	100,00 €	120,00 €
▪ Suivi de la procédure	À la vacation	
Mutation		
▪ Établissement des documents nécessaires à la vente d'un lot art. 54 de la loi ALUR	À la vacation	
▪ Établissement de l'état daté	316,67 €	380,00 €
▪ Opposition article 20 Loi 10 juillet 1965	125,00 €	150,00 €
Gestion des travaux votés en Assemblée Générale		
▪ Sans maître d'œuvre (sur montant HT des travaux votés)	À définir en AG	
▪ Avec maître d'œuvre (sur montant HT des travaux votés)	À définir en AG	
▪ Montage et gestion d'un prêt collectif de financement de travaux votés en Assemblée Générale	À la vacation	
Divers		
▪ Formalités d'immatriculation initiale du SDC	100,00 €	120,00 €
▪ Gestion des archives dormantes	Inclus dans le forfait	
▪ Reprise de la comptabilité sur exercice(s) antérieur(s)	Inclus dans le forfait	
▪ Convocation et tenue Assemblée Générale supplémentaire hors frais postaux et copies documents	À la vacation	
▪ Participation rendez-vous d'expertise sinistres (y compris DO)	À la vacation	
▪ Mesures conservatoires et suivi des sinistres	À la vacation	
▪ Gestion des compteurs d'eau et calories	Inclus dans le forfait	
▪ Modifications et publications du règlement de copropriété et de l'état descriptif de division	À la vacation	
▪ Mandataire commun en cas de subventions publiques (dossiers subventions ANAH, OPA...)	À la vacation	
▪ Formalités d'acquisition et dispositions des parties communes	À la vacation	
▪ Frais d'affranchissements postaux	Aux frais réels	
▪ Tirage de document (à l'unité)	0,15 € HT	0,18 € TTC
▪ Location de salle (gratuit à l'agence)	Aux frais réels	

(1) TVA au taux en vigueur (2) variable en fonction du taux de TVA